Adour Madiran

Magazine de la communauté de communes

Mag' N°9 - FÉVRIER 2023

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET SOBRIÉTÉ, LA CCAM S'ENGAGE !!

ENFANCE JEUNESSE

ENVIRONNEMENT

SOCIAL

CULTURE PATRIMOINE

adour madiran
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

adour madiran
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 3

ENFANCE & JEUNESSE 4

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET SOBRIÉTÉ 6

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE 10

SERVICES PUBLICS 12

HABITAT INCLUSIF 14

ENVIRONNEMENT 15

PATRIMOINE 18

LE MOT DU PRÉSIDENT

La Communauté de Communes Adour Madiran assure au quotidien ses missions de service public auprès des administrés, de la petite enfance jusqu'aux seniors, bien que souvent considérés comme invisibles aux yeux de la population.

Ce ressenti a été conforté lors des 8 réunions publiques de proximité que nous avons organisées sur le territoire de juin à octobre 2022 pour favoriser les échanges entre élus et citoyens ; force a été de constater en effet le faible taux de participation et de mobilisation de la population malgré les efforts déployés en termes de communication.

Collecte des déchets ménagers, services autour de l'enfant, soutien aux entreprises, recrutement de médecins salariés et gestion des groupes médicaux, actions autour de la culture dans sa globalité (spectacles, cinéma, médiathèques…), politique de l'habitat, mobilité, … autant de champs d'intervention sur lesquels la collectivité agit pour permettre à la population de vivre au quotidien en cette période extraordinaire, inédite que nous connaissons.
Depuis plus de deux ans, notre vie est rythmée par la crise sanitaire et un contexte économique et écologique difficile engendré notamment par l'inflation et l'inquiétude climatique avec la sécheresse de cet été.
Notre responsabilité d'élu.e.s est d'agir avec comme préoccupation majeure la préservation de l'avenir de tous.

L'actualité de tous les jours tourne autour du mot « sobriété énergétique ».
Les élus de la CCAM se sont engagés dans cette démarche de sobriété, de modération, de mesure au niveau de sa consommation d'énergie et de carburants certes, mais aussi au niveau de l'organisation de ses services et de ses finances fortement impactées en 2022 par l'augmentation du coût de la vie et le dégel du point d'indice des fonctionnaires, qui auront des répercussions encore sur les budgets à venir, même si l'Etat s'est engagé à compenser ces hausses.
Mais il est de notre devoir de veiller à ce que cette responsabilité citoyenne de sobriété ne laisse pas sur le bas-côté les plus démunis et les plus fragiles d'entre nous.

En ce début d'année, je ne veux pas céder au pessimisme ; regardons la sobriété comme une évolution des pratiques, une adaptation à notre environnement plutôt que comme une décision descendante, imposée par l'Etat.

La Communauté de Communes Adour Madiran, c'est 72 communes à vos côtés qui s'engagent pour un territoire dynamique, attractif, visionnaire et innovant dans lequel il fait bon vivre.
Je fais le vœu qu'en 2023, nous œuvrions ensemble pour faire vivre le territoire Adour Madiran.

FRÉDÉRIC RÉ, Président
de la Communauté de Communes
Adour Madiran.

| Magazine N°9 | Février 2023
édité par la Communauté de Communes Adour Madiran
Tel. : 05 62 31 68 84
Courriel : contact@adour-madiran.fr
Site : adour-madiran.fr
Impression :
ALPHABET IMPRIME GROUP,
65500 - Vic-en-Bigorre

Directeur de la publication : Frédéric RÉ
Ont collaboré à ce numéro :
la commission communication
de la CCAM, les agents de la CCAM.
Crédits photos :
CCAM, F. ABADIE, Adobe Stock Photo, Freepik.
ISSN : 2555-7173

POLITIQUE SOCIALE

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE ADOUR MADIRAN 2022-2027

UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE SOCIALE POUR LES 5 ANS A VENIR

Le Centre Multimédia de Vic-en-Bigorre accueillait le 21 octobre 2022 autour de Frédéric RÉ, Président de la Communauté de Communes Adour Madiran, Mme Isabelle SANCERNI, Présidente du conseil d'administration de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), M. Christian GELIS, Président de la CAF HaPy et Vice-président de la CNAF, M.Bertrand PERRIOT-BOCQUEL, Directeur de la CAF, la Mutualité Sociale Agricole, le Département des Hautes-Pyrénées, élus, partenaires et associations pour la signature de la Convention Territoriale Globale, nouvelle étape dans la construction de la "feuille de route sociale" locale pour une durée de 5 ans.

Cette convention, qui vient en substitution des Contrats Enfance Jeunesse et qui est la déclinaison locale du schéma départemental des services aux familles, est un projet de territoire co-construit avec les acteurs locaux s'inscrivant dans une politique sociale départementale. Il s'agit d'une convention de partenariat qui favorise la territorialisation de l'offre globale des services de la branche familiale de la CAF.

Elle a pour objet :

- d'identifier les besoins prioritaires sur le territoire Adour Madiran,
- de définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart entre l'offre et le besoin,
- de pérenniser et d'optimiser l'offre de services existante par une mobilisation/mutualisation des cofinancements,
- de développer des actions nouvelles permettant de répondre à un besoin non satisfait par les services existants.

Ainsi, après plusieurs mois de concertation entre les différents acteurs impliqués, et sur la base d'un diagnostic qui porte sur l'ensemble des champs de compétences communs entre la CAF, le Département, la MSA et la CCAM, des axes de travail ont été définis au sein de cette convention, prenant en compte les problématiques du territoire en matière de petite enfance et jeunesse, parentalité, vie sociale et accès aux droits. Ils concernent notamment le développement de l'accueil individuel de la petite enfance et la valorisation du métier d'assistante maternelle, l'accessibilité aux structures d'accueil des jeunes enfants, montée en puissance de l'accueil des enfants porteurs de handicap, l'accompagnement des jeunes dans leur projet professionnel, la mise en œuvre d'actions intergénérationnelles, l'accès à la santé pour tous, l'amélioration de la visibilité des dispositifs, des actions et des acteurs autour du logement, ...

Cette convention sera animée par des chargé.e.s de coopération (dont une partie des postes sera financée par la CAF) qui suivront au plus près le déploiement des actions contenues dans cette convention pour être enrichie, éventuellement, par la suite.

notre créde. EXPÉRIMENTER

/ ENFANCE ET JEUNESSE

AFFAIRES SCOLAIRES

RENFORCER L'AMBITION SCOLAIRE

UNE VOLONTÉ DE DÉVELOPPER UN PROJET ÉDUCATIF À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) est un document indispensable qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant.
Les objectifs éducatifs établis dans notre PEDT s'accordent à mettre l'enfant au cœur des actions qui sont menées par les structures éducatives et d'animations locales. Il est le trait d'union avec le Territoire Éducatif Rural (TER) qui vient apporter une vision plus large en intégrant les collèges et les lycées de notre intercommunalité à la réflexion du champ des actions pour l'éducation des élèves du territoire. Ainsi, la volonté de s'engager pour les jeunes se poursuit et se renforce.

SEPTEMBRE 2023 : DÉBUT DE L'EXPÉRIMENTATION DES CM1 ET CM2 DES ÉCOLES DE LABATUT-RIVIÈRE, LAHITTE-TOUPIÈRE ET SOUBLECAUSE AU COLLÈGE DE MAUBOURGUET

L'expérimentation au sein du collège de Maubourguet consistera à réunir les élèves des classes de CM1 & CM2 de Labatut-Rivière, Lahitte-Toupière et Soublecause dans le but de créer une classe de CM1 et une classe de CM2 bénéficiant ainsi des équipements de cet établissement scolaire.

Ce projet, aujourd'hui validé à la majorité, se construit avec l'Éducation Nationale sur le volet pédagogique et avec la collectivité. En effet, les élus souhaitent offrir aux enfants de 9 à 11 ans les meilleures conditions d'accueil pour la rentrée 2023 permettant de répondre aux inquiétudes des familles.
Ainsi, des travaux seront engagés au collège durant le premier semestre 2023. Les équipes techniques de la Communauté de Communes et les services du Conseil Départemental travaillent ensemble afin d'organiser l'accueil des élèves au sein du collège.
Des sanitaires et un préau seront réalisés. Cet équipement couvert de 200 m2, divisé en 2 zones distinctes profitera à la fois aux écoliers et aux collégiens. La fin des travaux est prévue pour l'été 2023.
L'association locale Bigorra Sport, partenaire de la CCAM dans la formation de jeunes diplômés BPJEP intervient de façon hebdomadaire auprès des élèves des écoles concernées par cette expérimentation. Le sport, créateur de lien, permet aux enfants de se rencontrer et de faire connaissance lors des regroupements au sein du collège. Ainsi les élèves découvrent un environnement nouveau auquel ils s'accoutument. Ils ont hâte de se retrouver ensemble.
Les équipes éducatives (élémentaire et collège) prochainement nommées travailleront sur l'axe pédagogique.

Course d'orientation au collège de Maubourguet à l'occasion des rencontres entre écoliers et collégiens

RELAIS PETITE ENFANCE

TOUT SAVOIR SUR LES MODES D'ACCUEIL DES ENFANTS

Spectacle de Noël du Relais Petite Enfance

Dans le précédent numéro du magazine communautaire, la Communauté de Communes Adour Madiran vous présentait le Relais Petite Enfance, lieu de proximité dédié à l'accueil des enfants. Ce lieu d'information, de rencontre et d'échange, s'adresse à la fois aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel. Pour les familles, le Relais Petite Enfance est un lieu de ressources qui oriente les parents vers le mode de garde qui correspond le plus à leurs besoins et les accompagne dans les différentes démarches à effectuer.
Depuis la rentrée 2022, l'équipe, composée de Pascale RADZINSKI, coordonnatrice du RPE et de Julie FLORES, animatrice, propose aux assistant(e)s maternel(le)s du territoire des temps de rencontre mais aussi des ateliers afin de les soutenir dans leur profession et leur permettre de partager leurs expériences.

RELAIS PETITE ENFANCE
RPE Adour Madiran

175 place de la Libération,
65700 Maubourguet

Permanences téléphoniques
tous les mardis et jeudis
de 13h30 à 17h00
au 07 86 72 55 98

Courriel :
relais.petite.enfance@adour-madiran.fr

BRÈVE / **LE NOËL DU RPE**

Pour fêter la fin de l'année 2022, les enfants et les assistantes maternelles ont été plongés dans un univers magique et féérique, celui de Noël, grâce au spectacle "Noël au pôle Nord "de la compagnie Fabulouse.
Un moment très apprécié à quelques jours de Noël, pour le plus grand bonheur des enfants, des parents et des assistantes maternelles.

TRAVAUX / RÉNOVATION

RÉNOVATION DE LA CRÈCHE DE VIC-EN-BIGORRE

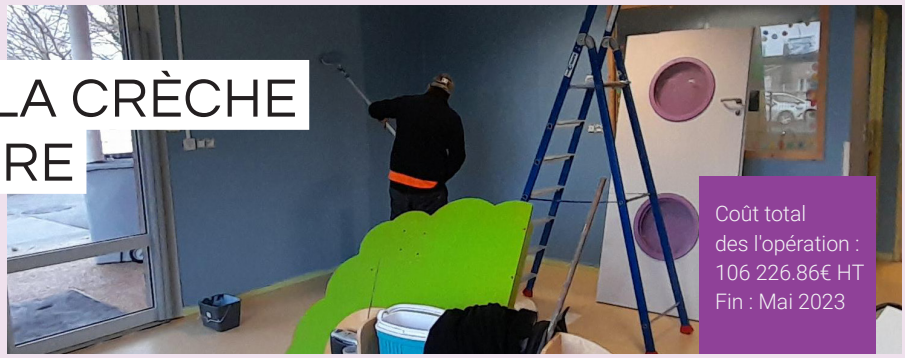

Coût total des l'opération : 106 226.86€ HT
Fin : Mai 2023

La crèche Les Petits Loups à Vic-en-Bigorre a été créée en 2009, elle se situe à proximité de l'école des Petits Bois. La Communauté de Communes est propriétaire des locaux et la structure est gérée actuellement par l'ADMR, qui alerte régulièrement la CCAM sur des problèmes de fonctionnement :

. Pas assez de chauffage en hiver. Les pannes successives conduisent à utiliser des radiateurs électriques.

. Locaux beaucoup trop chauds en été. Des climatiseurs mobiles ont été achetés pour pallier l'accumulation de chaleur dans l'établissement.

. Une taux d'humidité élevé dans le bâtiment.

. Le plancher chauffant ne donne pas satisfaction, il y aurait des fuites non identifiées à ce jour.

Ces nombreux désordres conduisent à un inconfort important et des surconsommations d'énergie.
La CCAM a donc mandaté le bureau d'études BIEE pour réaliser un diagnostic du bâtiment et apporter des préconisations techniques.

Les solutions retenues sont:

. Mise en place d'une ventilation double flux permettant de chauffer l'hiver et rafraîchir l'été.

. Rénovation des équipements de la chaufferie, avec installation d'un chauffe-eau.

. Changement des sols souples et rénovation des peintures.

/ TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & SOBRIÉTÉ

DOSSIER

POUR FAIRE FACE À LA HAUSSE DES COÛTS DE L'ENERGIE, LA CCAM MET EN PLACE UNE POLITIQUE DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LA COLLECTIVITÉ.

DANS UN CONTEXTE MARQUÉ PAR LES CONTRAINTES BUDGÉTAIRES ET PAR L'EXPLOSION DES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES, LE PRÉSIDENT DE LA CCAM A SOUHAITÉ MENER UNE RÉFLEXION À COURT, MOYEN ET LONG TERME SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE À RÉALISER POUR ATTEINDRE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES.

Cette réflexion est menée dans un contexte où le gouvernement met en place un "plan sobriété" avec pour objectif une diminution de 10% de la consommation énergétique du pays en deux ans.

Pour ce faire, une commission "sobriété" a été créée afin de mettre en place une politique de sobriété énergétique dans la collectivité, c'est-à-dire de réduction des consommations énergétiques permettant de nombreux bénéfices, économiques, sociaux et environnementaux.

Pour autant, la sobriété est transversale, elle ne s'arrête pas à la baisse de la consommation de chauffage ou de carburant mais elle peut s'appliquer à d'autres domaines tels que l'organisation des services, l'organisation du temps de travail, l'alimentation.

CRÉATION DE LA COMMISSION SOBRIÉTÉ

Une commission "sobriété", présidée par M. Jean NADAL, Vice-Président de la CCAM, a été créée pour travailler sur cette thématique en fixant une feuille de route des actions à engager sur la base du constat du coût énergétique dans la collectivité.

Une première commission s'est donc tenue le 03 octobre 2022 dont l'objectif a été de poser les premières pierres à la mise en place d'une politique de sobriété énergétique dans la collectivité.

TOTAL DES BUDGETS
CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE
pour 98 bâtiments communautaires

Gaz - Électricité - Fioul -
Réseau chaleur bois
Granulé de bois

2019 : 404 426,04 €
2020 - COVID : 396 853,27 €
2021 : 417 084,89 €
Janv / Sept. 2022 : 443 340,46 €

ÉCLAIRAGE PUBLIC, CHAUFFAGE, CARBURANT...

7 ACTIONS IMMÉDIATES EN FAVEUR DE LA SOBRIÉTÉ ENERGÉTIQUE

1. Coupure de l'éclairage la nuit de 22h à 6h sur les zones d'activité économique communautaires.

2. Équipement des éclairages publics (zones d'activité économique et déchetteries) en LED.

3. Installation d'éclairage LED dans la totalité des bâtiments de la CCAM – Acquisition de 200 éclairages en janvier 2023.

4. Programmation de la mise en route du chauffage dans les bâtiments aux seules heures d'ouverture.

5. Limitation de la température de l'eau de la piscine intercommunale Louis Fourcade de Vic-en-Bigorre à 29 degrés contre 30 en 2022.

6. Économie de gazole sur le service collecte des ordures ménagères avec l'instauration de la tournée de collecte tous les 15 jours (soit une économie en carburant de 20 000 litres en 2022).

7. Adhésion à un groupement de commande relatif à la fourniture de carburants routiers et non routiers de la CCAM. Considérant les besoins conséquents essentiellement pour les activités du pôle environnement de la CCAM, cela permet de réaliser des économies d'échelle.

- OBJECTIF -

ATTÉNUER L'AUGMENTATION DU COÛT DES DÉPENSES D'ÉNERGIE.

/ TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & SOBRIÉTÉ

ACTIONS ENGAGÉES EN FAVEUR DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

1 DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX DE CHALEUR ET DE MODES DE CHAUFFAGE VERTUEUX

-> Étude pour la mise en place de panneaux photovoltaïques sur le pôle environnement

-> Travail en collaboration avec le SDE 65 sur la mise en place d'un réseau de chaleur comme celui qui existe à Vic-en-Bigorre

2 ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

-> Financement du suivi-animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat par la CCAM

3 ENGAGEMENT AUTOUR D'UNE ALIMENTATION LOCALE ET DU CIRCUIT COURT

-> Mise en place de la liaison chaude dans les cantines scolaires de la CCAM
-> Installation d'un pôle agro-alimentaire dans les anciens locaux du Super U de Maubourguet et aide à l'installation d'entreprises pour la valorisation et la transformation de la production locale.

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

INSCRIRE UN PLAN D'ACTION DANS LA DURÉE

Parmi les autres mesures envisagées, certaines nécessitent un travail de plus longue haleine avant de mesurer leur efficacité.

La première proposition est d'établir une estimation globale des consommations d'énergie des bâtiments et services qui passe nécessairement par un diagnostic énergétique du patrimoine de la CCAM. En compilant les factures sur une saison de chauffe, il sera possible d'identifier les bâtiments les plus énergivores et de définir ensuite un plan d'investissement d'amélioration d'installation du chauffage et/ou de réduction de l'utilisation.

Deuxième action à mener de façon prioritaire : la mobilisation des élus et des agents par de la sensibilisation sur la réduction de la consommation énergétique qui va de pair avec des changements de comportement et d'organisation collective

- Réflexion sur les plages d'accueil des services (comme par exemple fermer ponctuellement l'accès à certains locaux selon les pics de froid et/ou de chaud),
- Instauration du télétravail lorsque cela est possible pour inciter à un moindre usage de la voiture,
- Sensibilisation aux bons gestes (réduire la consommation des appareils électriques, maîtriser l'usage du courrier postal et électronique, veiller à la déperdition de chaleur, éteindre la lumière et les équipements lorsqu'on quitte une pièce, porter une attention particulière à l'utilisation du papier, des serviettes jetables dans les écoles, les cantines et les bureaux)
- Travail autour de la sobriété numérique. En effet, les appareils numériques font aujourd'hui partie intégrante de notre quotidien (gain de temps, communication plus facile, partage des informations en instantané) mais posent des questions environnementales liées à leur utilisation très importante et à leur renouvellement.

Mais toutes ces actions à mener à court ou moyen terme sont à mettre en perspective avec celles sur lesquelles la collectivité travaille déjà depuis plusieurs années (voir ci-contre).

PLAN CLIMAT
AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

AGISSONS ENSEMBLE POUR LE CLIMAT

LE PCAET, UNE RÉPONSE LOCALE AUX OBJECTIFS DU TERRITOIRE

En France, la loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV), adoptée en 2015, fixe les objectifs de réduction des consommations énergétiques et des émissions à l'échelle nationale. L'élaboration d'un **Plan Climat Air Énergie Territorial** est une réponse locale qui permet aux territoires de participer à l'atteinte de ces objectifs. En effet, un PCAET est un outil de planification territoriale qui a pour but la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire à ses effets. Il prend en compte l'ensemble des problématiques climat-air-énergie, notamment en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) et les consommations énergétiques, en développant les énergies renouvelables et la séquestration carbone, en améliorant la qualité de l'air et en s'adaptant au changement climatique.

L'élaboration d"un PCAET est aujourd'hui obligatoire pour les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants, ce qui est le cas de la Communauté de Communes Adour Madiran.

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Communauté de Communes Adour Madiran est élaboré conjointement avec les PCAET des Communautés de Communes Bastides et Vallons du Gers (Marciac-Plaisance) et Armagnac Adour (Riscle), ces 3 collectivités formant le Pays du Val d'Adour.

MISE EN ŒUVRE DU PCAET

Dans un premier temps, un diagnostic est réalisé pour identifier les enjeux et potentiels du territoire (consommation d'énergie, émissions de GES, qualité de l'air, production et potentiel des énergies renouvelables ...). Ensuite, une stratégie est définie. Elle permet de fixer un cap. Elle devra être réaliste et ambitieuse. Enfin, un programme d'actions est élaboré pour participer à la politique nationale de transition énergétique. Une fois le projet finalisé, il sera transmis aux autorités compétentes pour être analysé avant sa mise en œuvre.

PCAET VAL D'ADOUR

FÉVRIER 2022
LANCEMENT DU PCAET DU VAL D'ADOUR

MARS 2022
PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

MARS À JUIN 2022
CONCERTATION ET ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE

SEPT. / DÉC.2022
ÉLABORATION DU PLAN D'ACTIONS

JUIN 2023
APPROBATION DU PLAN D'ACTIONS PAR LES ÉLUS

SEPTEMBRE 2023
DIFFUSION DU PROJET POUR AVIS À L'ÉTAT, RÉGION OCCITANIE ET RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE AVANT MISE EN APPLICATION

Le saviez-vous ?!

1. L'objectif fixé par l'Organisation des Nations Unies vise à limiter le réchauffement climatique à 2°C. Au-delà de cette température, les experts du GIEC s'accordent à dire que notre planète risque de devenir invivable.
2. Les stocks d'énergies fossiles (Gaz, Pétrole et Charbon) qui constituent 80% de nos consommations s'épuisent et sont importés à 95%.
3. La qualité de l'air est un enjeu de salubrité publique : chaque année, 40 000 personnes meurent en France de problèmes liés aux polluants atmosphériques (asthme ...).

/ DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

CONCERTATION PUBLIQUE

RETOUR SUR LES 8 RÉUNIONS PUBLIQUES DE PROXIMITÉ

LES ÉLUS DE LA CCAM ONT RENCONTRÉ LES HABITANTS DU TERRITOIRE À L'OCCASION DE 8 RÉUNIONS PUBLIQUES QUI SE SONT DÉROULÉES DU 31 MAI AU 19 OCTOBRE 2022. CES TEMPS PRIVILÉGIÉS D'INFORMATION ET D'ÉCOUTE ONT PERMIS DE RECUEILLIR LES ATTENTES AINSI QUE LES PRÉOCCUPATIONS DES HABITANTS.

A l'échelle de l'intercommunalité, la démocratie s'exprime par l'élection des conseillers municipaux et communautaires. Pour rendre la participation citoyenne plus active et plus directe, ces représentants locaux ont souhaité organiser huit réunions publiques (2 dans les Pyrénées-Atlantiques et 6 dans les Hautes-Pyrénées), leur permettant d'appréhender plus justement les besoins des habitants.

Sur les thématiques « environnement », « enfance », « santé », « emploi » ou encore « accès aux services publics », chaque personne présente a pu s'exprimer de façon individuelle, sans que l'idée formulée ne soit nécessairement unanime ou majoritaire. Au gré des interventions, les 8 Vice-présidents de la Communauté de Communes se sont efforcés de renseigner les participants et de rendre compte de l'action communautaire à la lumière du cadre législatif, du contexte et de ses contraintes.

A l'issue des temps d'échange animés par les maires des communes accueillantes, le Président de la CCAM s'est attaché à dresser un bilan des contributions.

Quelques enseignements

Malgré une communication abondante, le nombre de participants témoigne de la difficulté à mobiliser les habitants. Pour autant, ces 8 rencontres ont permis de dévoiler certaines sensibilités grandissantes au sein du territoire :

- 20% du temps des échanges ont porté sur la thématique « environnement », avec notamment des questions portant sur la collecte des déchets et leur traitement. Outre la facturation, ce fut l'occasion de s'interroger collectivement sur la part de déchets valorisés et sur l'éloignement des sites de traitement.
- Le volet « affaires scolaires et services à l'enfance » fut également largement interrogé avec 16% de temps consacré. Les participants ont exprimé des avis parfois divergents quant à l'avenir

de l'école en milieu rural : de la préservation en l'état coûte que coûte à l'anticipation et l'expérimentation.

• Malgré la crise sanitaire récente, le volet « santé » fut faiblement évoqué au sein des débats, traduisant peut-être un niveau de service plutôt satisfaisant sur le territoire.

A noter enfin, l'émergence de préoccupations telles que le soutien aux seniors ou la gestion des ressources en eau en lien avec les contextes démographique et climatique.

8
RÉUNIONS PUBLIQUES

317
PARTICIPANTS
/ 25000 HAB.

18h30
D'ÉCHANGE

TOP 3 DES THÉMATIQUES LES PLUS ABORDÉES

Questions et prises de parole classées selon la durée des interventions recueilles et triées par thématique

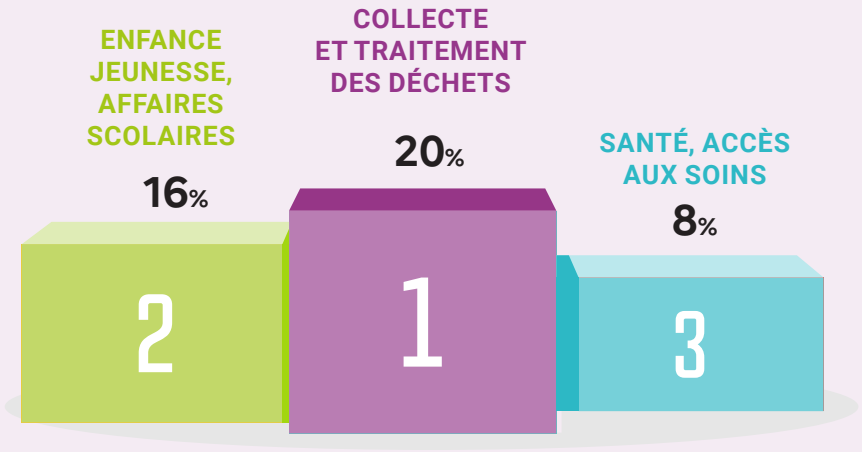

Autres sujets abordés :
Gestion des espaces naturels et ressource en eau (7%); Planification urbaine et fiscalité de l'urbanisme (5%); Accès aux services publics - EFS (2%); Aménagement de voirie (2%); Energies renouvelables (2%); Sports, Culture et patrimoine (2%); Séniors et Habitat (2%); Mobilité(1%); Économie/Emploi(1%); numérique (1%); Représentations et rapport à la collectivité (1%).

RELATION COMMUNES / INTERCO

DÉVELOPPER DU LIEN ENTRE LES COMMUNES ET LA CCAM

Maintenant que le temps politique des élections est derrière et que le contexte sanitaire permet de se rassembler à nouveau, le Président de la Communauté de Communes Adour Madiran a souhaité organiser 2 temps forts de la démocratie participative en cette année 2022.

Ainsi, en parallèle des 8 réunions publiques de proximité organisées sur le territoire Adour Madiran, Frédéric RÉ, accompagné de la Directrice Générale des Services ou de son assistante, est parti à la rencontre des 72 maires des communes membres de la Communauté de Communes.

Ces entretiens, en très grande majorité individuels (certains étaient toutefois accompagnés d'un ou plusieurs adjoints) visaient à faire un point sur la situation de la commune (financière, démographie, projets, services, ...), sur celle de la Communauté de Communes (finances & fiscalité, projets, gouvernance, communication) et sur la relation entre les 2 collectivités.

Mais ils étaient également l'occasion de recueillir les propositions, suggestions et pistes d'amélioration à envisager au niveau de l'intercommunalité et de définir les sujets prioritaires à porter par elle.

La démarche de prendre du temps pour aller à la rencontre de chaque maire, autrement que sous le format habituel des réunions, commissions, conseils communautaires, a été unanimement très appréciée et l'accueil réservé a été très favorable quasiment partout.De manière très synthétique, sur la vision de la communauté de communes par les maires, 2 conceptions cohabitent : la communauté de communes au service de ses habitants et la communauté de communes au service de ses communes membres, d'où des attentes, des visions du territoire différentes et un intérêt communautaire plus ou moins prononcé.

/ SERVICES PUBLICS

FRANCE SERVICES

POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES DU QUOTIDIEN

INTERVIEW

Trois ans après la labellisation des espaces France Services de Maubourguet, Rabastens de Bigorre et Vic-en-Bigorre, Frédéric RÉ, Président de la Communauté de Communes, nous en dit plus sur ce concept qualifié de "Guichet unique des services publics".

>> Quelles ont été les motivations de la communauté de communes à intégrer le dispositif France Services ? Plusieurs éléments ont encouragé les élus à positionner la CCAM sur le programme France services : la desertification des opérateurs publics sur les communes rurales et centres-bourgs, une fracture numérique qui conduit très souvent à un isolement social. Nous n'avons pas hésité à nous positionner sur ce dispositif et ce, dès sa création. Cela nous a permis de labelliser les 3 espaces et de développer rapidement l'offre de services.

>> Quels sont les besoins que vous avez pu recenser auprès des usagers ?
Les démarches administratives ont été largement dématérialisées depuis dix ans. Beaucoup d'usagers qui ne maîtrisent pas l'outil numérique ont du mal à mener à terme ces démarches ou abandonnent. On parle de 30% de la population qui renonce à effectuer une ou plusieurs démarches en ligne, notamment les plus âgés et les plus modestes. L'accès aux droits devient de plus en plus compliqué pour ces personnes. L'accompagnement effectué par les agents France Services est donc devenu primordial.

>> Depuis l'ouverture début janvier 2020, quels sont les retours que vous avez eu de vos agents en charge de l'accueil France Services ?
Les agents sont très impliqués et toujours prêts à activer leurs contacts pour faire avancer ou débloquer la démarche administrative d'un usager. À leur contact au quotidien, ils sont aussi parfois visés par des incivilités de la part des personnes excédées par la complexité des démarches. Dans ces cas-là, il est necessaire de faire baisser la tension avant de pouvoir les accompagner au mieux et trouver des solutions. Les usagers sont pour leur part très satisfaits de trouver dans les espaces France Services des personnes à l'écoute et qui les accompagnent. En termes de statistiques, nos agents traitent en moyenne 26 demandes par jour sur chacun des espaces.

>> Est ce que d'autres partenariats sont prévus ? Six opérateurs (La Poste, Pôle Emploi, Caisse Nationale d'Assurance Maladie, Caisse Nationale Assurance Vieillesse, Caisse Nationale d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole) et 3 administrations partenaires (Intérieur, Impôts et Justice) garantissent l'offre de services. Au delà des partenaires nationaux, nous avons depuis 3 ans tissé des liens étroits avec des partenaires locaux : le Défenseur des Droits, le Conseil Départemental pour les dispositifs Habitat et Emploi, l'association Albert Peyriguère labellisée Point Conseil Budget qui permet aux usagers d'être accompagnés pour faire face à des difficultés financières et, tout récemment, la Fédération Particulier Emploi (FEPEM) pour offrir aux usagers un premier niveau d'information sur l'emploi à domicile entre particuliers. La liste est longue et j'invite tous les habitants à prendre contact avec nos agents pour connaître l'offre de services ainsi que le planning des permanences des opérateurs.

Le constat que nous faisons aujourd'hui, c'est que la dynamique engagée dans les 3 France Services attire de nouveaux opérateurs qui n'étaient plus présents sur notre territoire.

PERMANENCE
MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

Pour effectuer vos démarches et bénéficier d'un accompagnement dans l'utilisation de services en ligne de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) , les France services de Rabastens de Bigorre, Vic-en-Bigorre et Maubourguet, partenaires de la MSA, sont là pour vous aider au quotidien.

Pour un accompagnement plus approfondi et individualisé, un agent de la MSA répondra à vos questions lors des permanences à l'espace France Services de Vic-en-Bigorre qui ont lieu une fois par mois. Prenez rendez-vous par téléphone, via la plateforme de la MSA ou par téléphone au 05.61.10.40.40, tous les matins, de 8h15 à 12h15.

FRANCE SERVICES SE DÉLOCALISE
À PONTIACQ-VIELLEPINTE

En partenariat avec l'association pour l'Insertion et l'Emploi en Béarn Adour (IEBA), les espaces France Services de Vic-en-Bigorre et de Morlàas vous accueillent pour vous aider dans toutes vos démarches du quotidien : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, accès au droit,.... Les agents France services vous accueilleront sur rendez-vous tous les jeudis de 14h à 18h à la Maison des services du Montanérès à Pontiacq-Viellepinte.
En dehors des permanences du jeudi après-midi, contactez les espaces de France Services de Vic ou Morlàas pour prendre rendez-vous :

• FRANCE SERVICES VIC-EN-BIGORRE :
TEL. 05.62.61.79.01

• FRANCE SERVICES MORLÀAS :
TEL. 05.59.33.63.67

POINT RELAIS
PARTICULIER EMPLOI

Dans le cadre d'une nouvelle convention avec la Fédération Particulier Employeur (FEPEM), les trois espaces France Services acueilleront dès le mois de mars un "Point relais particulier emploi". Ce nouveau service aura pour objectif d'informer les particuliers employeurs et leurs salariés sur les dispositifs qui leur sont ouverts et de conseiller tout particulier amené à devenir employeur à domicile. Les embauches par les particuliers employeurs concernent le plus fréquemment la garde d'enfants par des assistant(e)s maternel(le)s, l'accompagnement à domicile des personnes en situation de handicap ou de dépendance, mais également l'entretien du domicile, le soutien scolaire, le jardinage, l'assistance informatique...

J'ai besoin d'aide pour accéder à mon compte Ameli

Josiane
63 ans

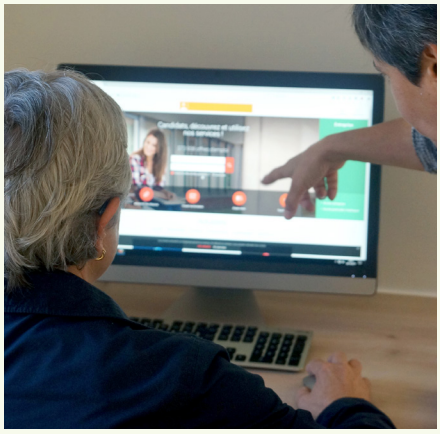

Je souhaite actualiser ma situation sur Pôle Emploi

Murielle
38 ans

Je ne sais pas vers qui me tourner pour faire mon permis de conduire

Malo
23 ans

VENEZ, ON VA S'EN OCCUPER !

CONTACT

FRANCE SERVICES
MAUBOURGUET
Tel. 05 62 96 07 93

FRANCE SERVICES
RABASTENS DE BIGORRE
Tel. 05 62 96 54 51

FRANCE SERVICES
VIC-EN-BIGORRE
Tel. 05 62 31 79 01

/ SOCIAL

HABITAT INCLUSIF

ÉLABORER UN PROJET DE VIE SOCIALE ET PARTAGÉE

LES 9 LOGEMENTS ADAPTÉS DE RABASTENS DE BIGORRE, SITUÉS SUR LE SITE DE L'ANCIENNE MAISON DE RETRAITE, CONSTITUENT UNE SOLUTION DE RELOGEMENT TRANSITOIRE AVANTD'INTÉGRER UNE STRUCTURE COLLECTIVE TELLE QUE L'EHPAD.

IL S'AGIT D'UNE OFFRE DE PLUS EN PLUS PLÉBISCITÉE PAR LES SENIORS ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.

La volonté des élus est de faire évoluer ces logements adaptés en un habitat inclusif. L'appel à projet lancé par l'ARS Occitanie et le Département des Hautes-Pyrénées en 2021 portant sur une aide forfaitaire pour la conception d'un projet d'habitat inclusif, a permis à la CCAM de s'emparer de cette question en s'appuyant sur la technicité et l'expertise de l'association ATRIUM FJT de Tarbes. Nous sommes arrivés au terme de l'étude de conception qui a donné lieu à l'émergence de 5 outils pour la gestion de l'habitat inclusif que sont :

- une commission d'habitat remodelée,
- une coordination du projet assurée par la CCAM et une gestion locative des logements assurée par l'Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) de Tarbes,
- le recrutement d'un poste d'animateur chargé de l'élaboration et du suivi du projet de vie sociale et de l'animation de la vie partagée,
- l'élaboration d'un projet de vie sociale et partagée et, enfin,
- l'élaboration d'un budget de gestion.

De plus, depuis le 1er janvier 2023, l'habitat inclusif est financé par l'aide à la vie partagée (AVP) versée par le Département des Hautes-Pyrénées. Il s'agit d'une aide versée directement à la personne morale chargée d'assurer le projet de vie sociale et partagée de l'habitat inclusif, destinée à financer l'animation et la coordination du projet. Par conséquent, elle n'a pas vocation à financer l'accompagnement individuel de la personne pour la réalisation des actes de la vie quotidienne (aide à l'autonomie et surveillance), ni la coordination des interventions médico-sociales.

La CCAM a présenté sa candidature pour l'habitat de Rabastens pour la programmation financière de l'Aide à la Vie Partagée (AVP) sur la période de 2023 à 2029 qui s'est formalisée par la signature, le 15 décembre 2022, d'une convention pluriannuelle (7 ans) avec le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées fixant les engagements :

- de la CCAM qui sont de réaliser les actions inscrites au contrat passé avec chaque résident,
- du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées qui sont de contribuer financièrement à ce projet d'intérêt général à hauteur de 5 000 € annuels par habitant bénéficiaire de l'aide à la vie partagée dans le cadre du déploiement de l'habitat inclusif.

Mag' N°9 - Adour Madiran - Février 2023

/ ENVIRONNEMENT

DÉCHETS /
LA CCAM MET TOUT EN OEUVRE POUR MAÎTRISER LE COÛT DES DÉCHETS

DES COÛTS DE TRAITEMENT EN AUGMENTATION

La collectivité fait face aujourd'hui à des augmentations importantes de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) . Celle-ci est en constante augmentation depuis 2020. Pour preuve, elle a augmenté de 108% sur la période 2020 - 2023 s'agissant des déchets enfouis et de 67% pour les déchets incinérés. Les prévisions à 2025 sont encore plus spectaculaires avec des augmentations de 160% pour les déchets enfouis et 108% pour les déchets incinérés par rapport à 2020 (Source AMORCE 2019).

Pour maîtriser les coûts et absorber autant que possible l'augmentation de la TGAP, il est nécessaire de moins produire de déchets et de mieux les trier. En effet, le coût aidé de la valorisation des déchets collectés (bac jaune) est nettement inférieur à celui des déchets enfouis ou incinérés (bac vert). La généralisation de la Redevance Incitative en 2018 - premier levier dont disposait la collectivité pour maîtriser le coût des déchets - répond à ces objectifs : moins produire de déchets et mieux recycler !!

Des efforts importants ont été constatés depuis 2018 avec une baisse des déchets ordures ménagères de 30% .

Un second levier dont dispose la collectivité pour maîtriser le coût des déchets consiste à réorganiser et optimiser le service de collecte en porte à porte. L'expérimentation d'une collecte tous les 15 jours menée sur le territoire doit permettre de diminuer les coûts de fonctionnement tout en assurant un service satisfaisant pour les usagers.

L'EXPÉRIMENTATION DE LA COLLECTE TOUS LES 15 JOURS SE POURSUIT EN 2023

Depuis mai 2021, la CCAM expérimente la collecte des ordures ménagères et des emballages tous les 15 jours sur son territoire, soit 26 passages devant chaque habitation au lieu de 52.

Cette expérimentation a été mise en en place dans l'objectif de maîtriser les coûts de fonctionnement en rendant un service suffisant à la population.

Les résultats de la 2eme phase d'expérimentation ont confirmé ceux de la première, à savoir:

- une augmentation du nombre de bacs collectés par tournée;
- une diminution du temps de collecte à tonnage identique;
- des circuits de collecte moins longs et des temps de trajet plus courts;
- moins de camions nécessaires pour assurer la collecte.

Cette expérimentation a permis d'atteindre plusieurs objectifs grâce notamment à la suppression d'un camion de collecte :

- Amélioration des conditions de travail des agents. En effet, ils sont désormais 3 agents de collecte par équipage au lieu de 2. Cela permet de faciliter la manutention et le contrôle des bacs emballages.
- Maîtrise des coûts de fonctionnement en diminuant la consommation de gazole (20 000 L/an).

Lors du conseil communautaire du 15 décembre 2022, les élus ont voté la prorogation de l'expérimentation avec comme nouvel objectif l'harmonisation de la fréquence des collectes sur tout ou partie des territoires des bourgs-centres.

2021
Mise en place de la collecte tous les15 jours sur 30 communes du territoire.

2022
Extension de l'expérimentation à toutes les communes de la CCAM, sauf les centres-bourgs (Andrest, Maubourguet, Rabastens de Bigorre et Vic-en-Bigorre)

2023
Poursuite de l'expérimentation et expertise d'une mise en place de la collecte tous les 15 jours sur les centres-bourgs.

2024
Expérimentation sur les 72 communes membres de la CCAM.

2025
Évaluation de l'expérimentation et réflexion sur le déploiement de celle-ci sur les 72 communes de la CCAM

/ ENVIRONNEMENT

DÉCHETTERIES /
PRISE EN CHARGE DES DÉCHETS CHIMIQUES

Les activités de bricolage ou de jardinage des ménages ou bien encore l'entretien par les particuliers de leurs voitures sont sources de déchets chimiques pouvant être dangereux pour l'homme et l'environnement.
Afin de les régénérer, à l'instar des huiles minérales, ou de les traiter dans les règles de l'art, ces déchets sont désormais collectés à plein temps dans les déchetteries de Vic-en-Bigorre et Maubourguet (contre une fois par mois auparavant).
Ouvert fin d'été, ce service très attendu ne désemplit pas. Les quantités hebdomadairement collectées dépassent les prévisions. Autant de déchets qui ne se retrouvent pas dans l'environnement en se décomposant dans les garages ou en suivant la mauvaise filière de traitement.
Nous vous encourageons donc à continuer à utiliser ce service.

La liste des déchets chimiques pris en charge est consultable sur le site internet de la collectivité :
www.adour-madiran.fr,
Rubrique "Préserver & Recycler" / Déchets/ Déchetteries

Un rappel cependant : ce service est dédié aux déchets issus des activités des ménages; les produits relevant d'une activité professionnelle ne sont pas pris en charge.

POUR VOS PRODUITS
CHIMIQUES USAGÉS
DIRECTION
LE POINT DE COLLECTE

Scannez le qr-code et consultez la liste des déchets chimiques

TRI SELECTIF /
11 COMMUNES ET LEURS HABITANTS SENSIBILISÉS

Depuis le 1er janvier 2020, les consignes de tri se sont simplifiées : désormais tous les emballages vont dans le bac jaune.
Tous ? Oui mais voilà, nous sommes fin 2022 et au centre de tri départemental de Capvern, nous constatons encore trop d'erreurs de tri : des objets qui ne sont pas des emballages, des emballages imbriqués, des déchets dangereux, ...
Autant de déchets qui ne suivent pas la bonne destination et dont le coût de traitement devient prohibitif.
Afin de freiner ces erreurs de tri, des réunions de sensibilisation au tri sélectif ont été organisées sur le territoire.
A la demande des communes, Delphine BATS, l'ambassadrice du tri, et Jean-Marc LAFFITTE, Vice-président

en charge du Pôle Environnement, vont à la rencontre des habitants pour leur rappeler les bons réflexes en matière de tri et de réduction des déchets. Après une rapide présentation des installations de traitement des déchets, c'est une discussion ouverte qui s'entame sur les déchets du quotidien.
Nous remercions toutes les communes et les habitants présents à ces 11 premières réunions pour leur accueil.

SPANC /

DES TARIFS À LA HAUSSE POUR 2023, MAIS COMPENSÉS !

AUGMENTATION DU COÛT DES CONTRÔLES PÉRIODIQUES

Les contrôles périodiques de fonctionnement des installations d'assainissement non collectif sont réalisés en moyenne tous les 10 ans sur chaque commune du territoire de la CCAM. Le quota annuel de ces contrôles obligatoires fixé par les élus (600) est la seule donnée maîtrisable qui permet de bâtir le budget du SPANC du Val d'Adour de manière pérenne compte-tenu du contexte économique actuel. Ce tarif était de 96€ en 2022 et il n'avait pas été modifié depuis 2018, date à laquelle l'Agence de l'Eau Adour Garonne a cessé de subventionner chaque contrôle, ce qui représentait environ 25€ que l'usager n'avait pas à débourser. Depuis cet arrêt soudain, le prix total de la prestation est facturé au propriétaire et la volonté des élus empêchait une augmentation conséquente de ces tarifs. Cependant, le contexte économique actuel impose de réviser cette position afin d'assurer l'équilibre budgétaire qui est une obligation imposée par la loi. Par conséquent à partir du 1er janvier 2023, le coût du contrôle périodique de fonctionnement passera à 120€ pour une période de 10 ans; comme le prévoit la périodicité votée par les élus. Pour rappel, cette dernière peut fluctuer entre 4,6,8 ou 10 ans. Les élus du territoire ont décidé en 2019 d'adopter le délai maximal. Il est important de rappeler que le coût moyen sur 10 ans dans le département des Hautes-Pyrénées est de 204€.

GRATUITÉ DES FRAIS DE DOSSIERS DANS LE CADRE D'UNE RÉHABILITATION VOLONTAIRE

Par conséquent, vu cette nette augmentation, le SPANC du Val d'Adour a souhaité faire un geste à destination des usagers : les frais de dossier sont dorénavant annulés pour les volontaires qui décident de réhabiliter leurs installations classées comme ayant un fonctionnement « défavorable ». Ces frais correspondent au travail fourni par le technicien en charge du projet : conseil technique, assistance et montage du dossier (plans, obtention des diverses autorisations, lien avec la Mairie…), instruction et émission de l'avis technique sur le projet, visite de conformité lors de la réalisation du chantier et émission du certificat de conformité de l'installation réhabilitée. Le coût pour l'usager était de 311€ en 2022 pour l'ensemble de ces prestations.
Cette démarche se veut incitative compte-tenu de l'obligation par la règlementation d'imposer la production d'une étude particulière à la parcelle à la charge du demandeur. Cette étude permet d'établir des prescriptions adaptées au sol et au projet du pétitionnaire, le SPANC du Val d'Adour n'étant pas missionné pour le faire.

Les habitations considérées comme « défavorables », dans le cadre d'une transaction immobilière ou celles qui sont sous le coup d'un délai de travaux sous 4 ans suite à un contrôle périodique, ne sont pas concernées par cette démarche. Pour rappel, le prix d'achat d'un bien immobilier doit être négocié devant un office notarial et peut être déprécié du coût de la réfection de l'installation.

CONTACT

SPANC DU VAL D'ADOUR

Tel. 05.62.96.72.80
Mail : spanc@adour-madiran.fr

/ PATRIMOINE

ABBAYE DE ST SEVER DE RUSTAN

UN FUTUR TIERS-LIEU DÉDIÉ AUX HABITANTS ET AU RAYONNEMENT DES SAVOIR-FAIRE.

UN PROJET PARTENARIAL SUR-MESURE ET OUVERT À L'EXPÉRIMENTATION

En septembre 2021, le Groupe SOS a été chargé par le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées et la Communauté de Communes Adour Madiran d'une étude de préfiguration pour « concevoir et concrétiser une proposition » à même de préserver et faire vivre l'Abbaye de Saint Sever-de-Rustan, site patrimonial emblématique du nord des Hautes-Pyrénées.

Pendant une année, le Groupe SOS a mobilisé les acteurs du territoire et ses différentes expertises en vue d'y déployer un projet d'économie sociale et solidaire. Les conclusions ont été présentées le 9 novembre 2022 lors du comité de pilotage, réunissant le Département, la Communauté de Communes et la mairie à l'abbaye de Saint-Sever-de-Rustan.

UN PROJET ORIENTÉ ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Tournée vers l'artisanat, la formation, l'insertion et la vie locale, l'ambition portée est d'en faire un lieu de vie et d'initiatives d'intérêt général pour transmettre, entreprendre et rassembler, et où restauration patrimoniale cohabitera avec la mise en usage progressive des lieux.

• **Transmettre** par le geste autour de chantiers d'insertion et de formation pour restaurer ce patrimoine historique exceptionnel, et par des formations sur l'artisanat et savoir-faire.

• **Entreprendre**, à travers l'accompagnement et la formation de salariés en insertion, et, à partir de 2024, de la mise à disposition d'espaces de séminaires, de travail et de création dédiés à l'artisanat local et entrepreneurs.

• **Rassembler** des publics variés autour d'évènements et d'initiatives culturelles portés par les associations locales, mais aussi de visites de chantier et de découverte du patrimoine local.

Ce projet est rendu possible dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté de Communes et le Département, permettant l'amorçage du projet sur les trois premières années.

3 PHASES POUR CONSTRUIRE UN PROJET DURABLE

Une première phase d'ancrage en 2023 verra l'arrivée d'une direction de site pour coordonner la mise en œuvre du projet, le lancement du chantier d'insertion et de formation et l'arrivée des premières activités.
Une seconde phase d'expérimentation sur trois années permettra d'accueillir des entrepreneurs et artisans du territoire afin de sécuriser le programme des travaux en réponse aux besoins locaux.
Enfin, la phase de pérennisation permettra de cristalliser la programmation des travaux, sur la base des usages et besoins retenus.

LE GROUPE SOS

Le Groupe SOS est un groupe associatif, leader de l'entrepreneuriat et acteur majeur de l'économie sociale et solidaire. Depuis sa création en 1984, il combat toutes formes d'exclusions et agit et innove au profit des personnes en situation de vulnérabilité, des générations futures et des territoires. Non lucratif et sans actionnaire, le Groupe SOS et ses 22 000 salariés agissent en France et dans plus de 40 pays dans le monde.

/ PATRIMOINE

COLORE TON PATRIMOINE

LUMIÈRE SUR LES MOULINS DE NOS VILLAGES !

UN PATRIMOINE À (RE)DÉCOUVRIR

Le patrimoine de nos campagnes se fait parfois discret… Et pourtant, si l'on prend le temps d'observer, de regarder notre quotidien avec curiosité et de s'écarter de nos chemins habituels, nous découvrons alors de vraies richesses. En 2023, nous vous amenons au croisement entre patrimoine naturel, patrimoine bâti et patrimoine culturel pour s'intéresser de plus près aux moulins de nos villages.
Nous reconnaissons alors une technique de construction locale avec les murs en galet hourdé. La disposition des galets est telle qu'une esthétique et une dynamique se dégagent du bâti. Les courbes s'accordent et s'unissent pour former les lignes solides du moulin légué par nos aïeux. Ces galets viennent probablement de l'Adour, modelés et lissés pendant leur transport par ce puissant cours d'eau. L'eau de l'Adour, ou de ses affluents, est dérivée par un canal pour venir actionner le moulin qui servira à moudre le grain, à fouler le lin ou le chanvre et à tisser les fibres pour les draps et les vêtements, à carder la laine ou encore de scierie, batteuse ou mini-centrale électrique.

C'est ce patrimoine que l'on a choisi de mettre en lumière en 2023 dans le cadre du dispositif « Colore ton Patrimoine ». Comme les années précédentes, les dessins d'élèves viendront illuminer la façade de deux moulins du territoire, après un travail pédagogique et artistique mené sur site et en classe.

Retrouvez les détails de cette action sur le site internet de la CCAM : www.adour-madiran.fr, Rubrique "Découvrir & Se Divertir" / Patrimoine

SERVICE

LE SERVICE PATRIMOINE EN MOUVEMENT

Les réflexions, les idées et les possibilités d'actions ne manquent pas au service Patrimoine !
Lorsqu'on pense « patrimoine » sur le territoire Adour Madiran, nous visualisons dans un premier temps le Château de Montaner et l'Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan, deux grands sites qui restituent notre histoire locale. Ensuite, nos pensées se dirigent vers les églises, qu'elles soient peintes, romanes ou baroques, nous nous émerveillons face à de telles richesses architecturales, picturales et mobilières.

Nous avons également la chance d'avoir des vestiges antiques sur notre territoire, que l'on peut facilement approcher grâce au sentier archéologique de Saint-Lézer et au musée archéologique de Maubourguet. Enfin, nous possédons un patrimoine plus discret qui s'insère dans notre environnement familier : les moulins, les lavoirs, l'Adour, les arbres remarquables, la langue gasconne, la gastronomie, etc. Tout cela constitue notre patrimoine rural qu'il est important de préserver et de valoriser.

Nous sommes actuellement à la recherche d'un.e stagiaire pour permettre la réalisation des pistes d'actions que nous avons au sein du service pour rendre le patrimoine accessible au plus grand nombre : réalisation d'audioguide, proposition de visites guidées sur les circuits des églises, développement de l'offre pour les scolaires, etc.

Consulter l'offre de stage sur le site internet de la CCAM : www.adour-madiran.fr, Rubrique "LA CCAM" / La ComCom Recrute
.

Ciné de l'octav

Vic-en-Bigorre

Les films à l'affiche
adour-madiran.fr

Ciné de l'Octav
Place du corps Franc Pommies
65500 Vic-en-Bigorre

05.62.33.74.00